

Zanzibar, Découverte de l'île aux épices



Jours:	10
Prix:	890 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★★☆
📍 Croisière 📍 Balnéaire 📍 Plages et Littoraux	

Capitale mondiale des épices, Zanzibar offre un spectacle de couleurs et d'odeurs parfumées en permanence.

Vous y trouverez un mélange de culture arabe, africaine, et européenne. En effet, elle possède un patrimoine culturel important et on y trouve les plus belles plages de l'Océan Indien.

Ce voyage, à la découverte de l'île aux épices, vous fera également découvrir le sourire et la gentillesse des zanzibarites qui vous enchanteront.

Jour 1. Décollage pour Zanzibar



Paris - Ile de Zanzibar

- Nous embarquons dans un vol de nuit à destination de Zanzibar.

Paris 📍



Ile de Zanzibar 📍

Jour 2. Arrivée à Zanzibar — cap sur la côte nord



Ile de Zanzibar 📍

🚗 60km - ⌚ 1h 20m

Nungwi 📍

Ile de Zanzibar - Nungwi

- L'équipe Galagos nous accueille à l'**Aéroport international du Kilimanjaro**, où nous sommes ensuite transférés vers la côte nord, à la plage de Nungwi où le sable blanc, la brise marine, les bateaux de pêcheurs et les restaurants nous plongent d'emblée dans l'ambiance balnéaire de l'île.
- Nous poursuivons notre excursion vers un site historique : le Mahurubi Palace. Piliers calcinés et jardin fantomatique, les ruines du palais du sultan Bargash dégagent une certaine mélancolie qui ne laissera pas indifférents les plus sensibles d'entre nous.
- Sur les berges de la mer, nous visitons un **chantier de fabrication de bateaux** pour déceler les secrets des **dhow**s (boutres zanzibariens).

À la fin de cette première journée de découvertes, nous nous sentons déjà déconnectés du reste du monde. Direction l'hôtel pour une nuit de repos, en B & B.

En option: vue sur mer.

🏠 Hébergement

Amaan Hotel

Jour 3-4. Dans la côte nord : journée de détente à Nungwi



Nungwi

Jour 3

- C'est parti pour une journée de détente les pieds dans l'eau à Nungwi. Des tas d'activités liés à la mer s'offrent : baignade, snorkeling, etc. Nous pouvons également visiter le charmant village de Nungwi pour rencontrer les pêcheurs et les sculpteurs de boutre, ou farnienter sur la plage, tout simplement.
- Pour terminer la journée sur une note douce, nous nous livrons à une **croisière à bord d'un dhow au coucher du soleil**. À noter que cette activité dépend des conditions météorologiques.

Jour 4

- Nouvelle journée libre pour assouvir nos envies de détente. Plusieurs loisirs liés à la plage et à la mer s'offrent à nous : farniente, snorkeling, baignade, etc.

Nous regagnons nos bungalows en fin de journée.

Petit déjeuner	Amaan Hotel
Hébergement	Amaan Hotel

Jour 5. Sur la route de la côte Est : détour dans une plantation d'épices



Nungwi
🚗 50km - ⌚ 1h
Mangapwani
Paje

Nungwi - Mangapwani

- Nous quittons la côte nord, pour celle de l'est, via Mangapwani, où nous ferons la visite de la grotte aux esclaves.

Mangapwani - Paje

- En chemin vers le sud-est de l'île, nous nous arrêtons dans une ferme pour sillonner une plantation d'épices située en pleine forêt. L'odeur de la cannelle, de la vanille, du clou de girofle, du gingembre et de quelques fruits tropicaux vient titiller nos narines. Le déjeuner est prévu sur place. Profusion de saveurs en perspective !

Petit déjeuner	Amaan Hotel
Hébergement	Casa del Mare

Jour 6. Journée détente



Paje

- Nous voilà à Paje, où les arbres flamboyants jalonnant la plage créent une délicieuse ambiance des tropiques, comme une ode à la relaxation. En avisant l'hôtel, nous avons la possibilité d'organiser une promenade dans le village afin de découvrir le quotidien des pêcheurs zanzibariens.
- Alternativement à marée basse, nous pouvons flâner le long de la plage et admirer les champs de culture d'algues.

Petit déjeuner	Casa del Mare
Hébergement	Casa del Mare

Jour 7. Kizimkazi : un rendez-vous avec les dauphins



Paje 📍
🚗 105km - ⌚ 2h
Kizimkazi 📍

Paje - Kizimkazi

- Nous reprenons la route de bonne heure en direction de la plage de Kizimkazi, à la pointe sud de l'île.
- Une fois à Kizimkazi, nous embarquons dans un bateau traditionnel pour approcher les **dauphins au large de la côte**. Au déjeuner, nous nous offrons un délicieux plat de poissons. Reste de la journée libre.

Nous rejoignons notre hôtel B & B en fin d'après-midi.

☕ Petit déjeuner	Casa del Mare
🏠 Hébergement	Casa del Mare

Jour 8. En route pour Stone Town



Kizimkazi 📍
🚗 60km - ⌚ 1h 15m
Stone Town 📍

Kizimkazi - Stone Town

- Cap sur **Stone Town**, la vieille ville zanzibarienne classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO. En chemin, nous faisons une halte à la forêt de Josani. Nous nous immergeons dans la forêt humide afin d'observer les colobes roux. S'ensuit une balade dans la mangrove pendant 1 h 30 environ.
- Arrivés à Stone Town, nous sommes installés dans un hôtel au cœur du quartier historique. Déjeuner libre.

Après le déjeuner, nous profitons d'un « city tour » en compagnie d'un guide francophone. Pendant 3 heures environ, nous découvrons des bribes du passé de Zanzibar, en visitant les échoppes, les résidences coloniales et les mosquées de la vieille ville.

☕ Petit déjeuner	Casa del Mare
🍴 Dîner	Dhow Palace Hotel
🏠 Hébergement	Dhow Palace Hotel

Jour 9. Prison Island : des tortues géantes en vue



Stone Town 📍
🚗
Changuu 📍
Stone Town 📍

Stone Town - Changuu

- Nous prenons le bateau pour rejoindre l'**île de Changuu**, plus connue sous le nom de Prison Island. Outre l'ancienne prison centrale reconverte en hôtel, l'île est réputée pour sa population de tortues géantes. Munis de nos masques, nous nous adonnons au **snorkeling** sur différents spots afin de chercher ces animaux fascinants au milieu des poissons multicolores.

Un pique-nique est prévu au déjeuner, sur l'île ou sur le bateau. Nous retournons à Stone Town dans l'après-midi.

- Pour notre dernier dîner à Zanzibar, nous allons nous délecter des spécialités de la **cuisine swahilie**, savoureuse, généreusement épicée et abondante !

☕ Petit déjeuner	Dhow Palace Hotel
🍴 Dîner	Restaurant local
🏠 Hébergement	Dhow Palace Hotel

Jour 10. Au revoir Zanzibar !



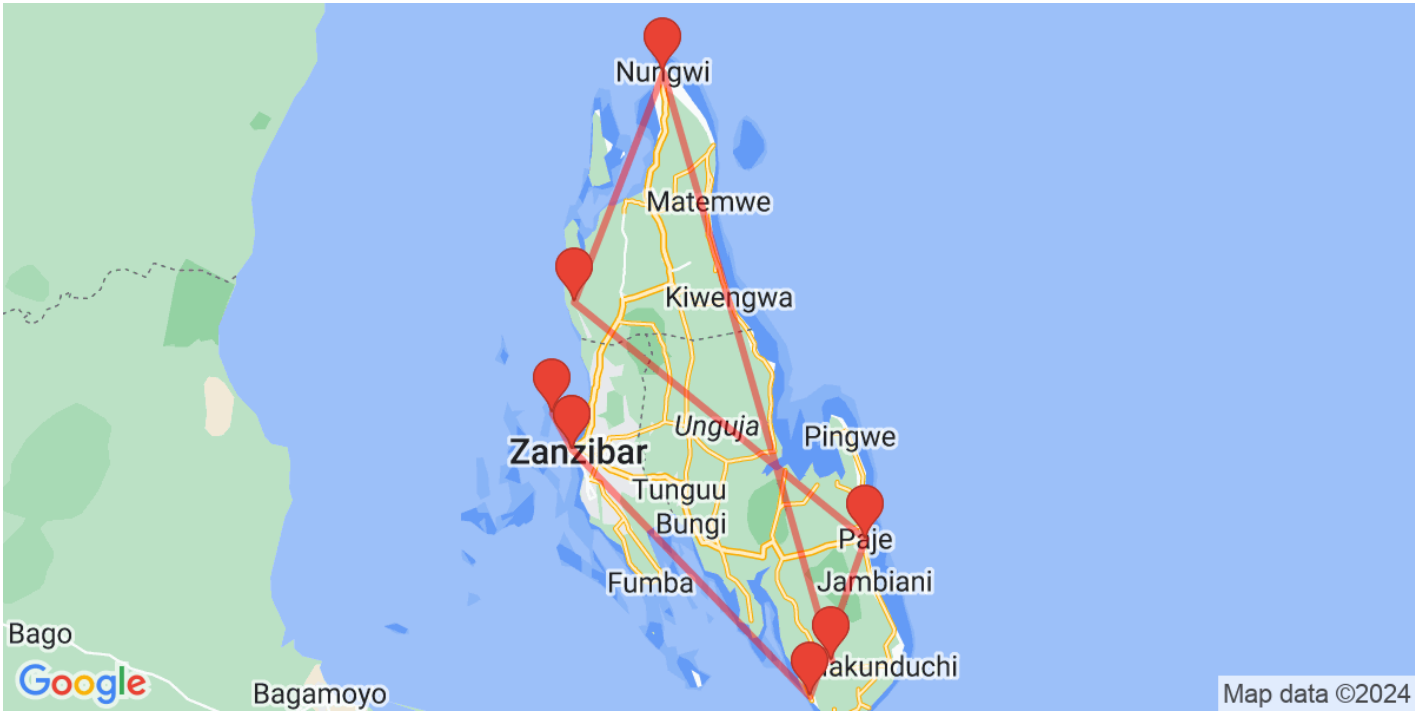
- Notre épopée touristique à Zanzibar touche à sa fin. L'équipe nous raccompagne à l'aéroport, en fonction de l'horaire de notre vol de retour.

 Petit déjeuner

Dhow Palace Hotel

Départ 

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-4	5-7	8-8	9-10
1290 EUR	1190 EUR	1100 EUR	990 EUR	950 EUR	890 EUR

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalités de réservation

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription. Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalités de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. En cas de réservation d'un vol intérieur ou autre titre de transport, l'Agence Locale peut également demander au Client un règlement intégral dudit titre afin d'en confirmer sa réservation. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

En cas de non règlement dans les délais, l'Agence Locale se réserve le droit d'annuler les prestations et d'appliquer les frais visés à l'article 4.2 ci-après.

Dans le cadre du voyage, le Client a la possibilité de souscrire à des prestations d'assurance. Le montant de la prime est à payer à l'inscription.

Moyens de paiements

Les paiements se font :

- par carte bancaire en ligne, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique
- par virement bancaire sur le compte de la société Nomadays

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

Cas particuliers :

- 100 % de frais d'annulation peuvent être appliqués dès l'inscription sur les croisières et/ou à certains hôtels.

- 100 % de frais d'annulation peuvent être appliqués dès l'inscription à certaines prestations du voyage (excursions, cours de cuisine, etc.). La mention "prestation non remboursable" sera précisée sur le devis du voyage le cas échéant.
- 100 % de frais d'annulation s'appliquent pour tous les vols intérieurs.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Les dispositions figurant au barème de frais d'annulation totale et au barème de frais d'annulation partielle sont cumulables avec les dispositions figurant au paragraphe "Cas particuliers".

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Formalités

Police

Les informations mentionnées ne sont qu'indicatives pour les ressortissants français et ressortissants de la communauté européenne. Elles sont sujettes à modification sans préavis de la part des autorités concernées. Il est donc prudent de les vérifier auprès des consulats avant votre départ.

Passeport

Vous devez voyager avec votre passeport valide 6 mois après la date de retour, ainsi qu'avec des photocopies des trois premières pages en permanence sur vous (en cas de perte ou de vol des originaux).

VISA

Il s'agit d'un visa individuel. L'obtention de votre visa tanzanien est sous votre responsabilité. Le délai est d'environ de 5 jours. Son prix est de 50USD.

S'obtient uniquement en ligne : www.immigration.go.tz

Pour les circuits en Tanzanie avec une arrivée à Nairobi (Kenya), vous devez également obtenir le visa Kenyan (50\$) également en ligne : <https://www.kenya-visa.online/>

Conseil aux voyageurs

Cliquez [ici](#)

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.